

ECHANDENS



CHF 2'650'000.-

Parkplätze im Preis inbegriffen



7.5



3



170 m²

n° ref. **033140**



Cardis SA

Grand-Rue 102, 1110 Morges

Olivia Domenjoz

+41 21 781 01 59

olivia.domenjoz@cardis.ch

Cardis
IMMOBILIER

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY



www.cardis.ch

FLÄCHEN

Wohnfläche	170 m ²
Grundstücksfläche	1346 m ²
Balkonfläche	5 m ²
Oberfläche Veranda / Wintergarten	6.5 m ²
Gebäudevolumen	846 m ³

EIGENSCHAFTEN

Anzahl Wohnungen	2
Anzahl Zimmer	7.5
Anzahl Schlafzimmer	3
Anzahl Sanitäranlagen	4
Anzahl Terrassen	2
Baujahr	1990
Renovierungsjahr	2020
Heizungssystem	Ölheizung
Wärmeverteilung	Bodenheizung
Zweitwohnung	Nicht erlaubt
Anzahl Innenparkplatz/-plätze	2 inklusive
Anzahl Aussenparkplatz/-plätze	3 inklusive
Gesamtanz. Parkplätze	5 inklusive

DISTANZEN

Bahnhof	862 m
Öffentliche Verkehrsmittel	27 m
Primarschule	537 m
Hochschule	2427 m
Geschäfte	326 m
Restaurants	284 m

UMGEBUNG

- Dorf
- Ländlich
- Weinberg
- Geschäfte
- Bank
- Post
- Restaurant(s)
- Apotheke
- Bahnhof
- Bushaltestelle
- Kinderfreundlich
- Spielplatz
- Kindergarten
- Sportzentrum
- Wanderwege
- Radweg

AUSSENBEREICH

- Balkon(e)
- Terrasse(n)
- Garten
- Begrünung
- Nebengebäude
- Garage

INNENBEREICH

- Einstellhallenplatz
- Offene Küche
- Gäste-WC
- Ankleideraum
- Veranda
- Keller

- Weinkeller
- Schutzraum
- Abstellraum
- Einbauschränk
- Cheminée
- Dreifachverglasung
- Hell
- Lichtdurchflutet
- Mit Charme

AUSSTATTUNG

- Moderne Küche
- Kochinsel
- Induktionsherd
- Steamer
- Waschmaschine
- Wäschetrockner
- Dusche
- Badewanne
- Elektrische Rollläden

BODEN

- Fliesen
- Parkett

ZUSTAND

- Neu

AUSRICHTUNG

- Süden

BESONNUNG

- Optimal
- Ganzer Tag besonnt

VERKAUFSANGABEN

Preis

CHF 2'650'000.-

Verfügbarkeit

Nach Vereinbarung

Die auf diesem Dokument erteilten Auskünfte werden zu Informationszwecken erteilt und besitzen keinen vertraglichen Charakter. Es darf nicht ohne Erlaubnis an Dritte weitergeleitet werden.















Cardis
IMMOBILIER

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY



www.cardis.ch

Date d'impression: 19.01.2023

Heure: 16.08

Nom Prénom: Voilque Wilfried

Extrait du registre foncier Bien-fonds Echandens / 194

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique 5633 Echandens
Tenue du registre foncier fédérale
Numéro d'immeuble 194
Forme de registre foncier fédérale
E-GRID CH 17458 82683 44
Surface 1'346 m², numérique

Mutation

Autre(s) plan(s):
No plan: 4
Désignation de la situation Le Château
Couverture du sol Bâtiment(s), 150 m²
Jardin, 1'196 m²

Bâtiments/Constructions

Habitation, N° d'assurance:
849, 112 m²
Garage, N° d'assurance:
865, 38 m²

Observations MO

Observations RF

Feuille de dépendance

Estimation fiscale 1'089'000.00 2017 (21.11.2017)

Propriété

Copropriété simple pour 1/2

Etter Olivier 27.03.1960,

22.08.2013 010-2013/3143/0 Succession

09.10.2017 010-2017/5880/0 Succession

09.10.2017 010-2017/5880/0 Cession en lieu de partage

Copropriété simple pour 1/2

Etter Véronique (Muron), 07.01.1966,

09.10.2017 010-2017/5882/0 Donation

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

11.08.1891 010-144140

(C) Zone/quartier : interdiction de bâtir ID.010-2003/008749

en faveur de B-F Echandens 5633/191

en faveur de B-F Echandens 5633/890

29.03.2004 010-2004/938/0

(C) Canalisation(s) d'eaux claires et d'eaux usées

ID.010-2004/001345

en faveur de Echandens la Commune, Echandens

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Zone/quartier : Seule la zone teintée en jaune sur le plan spécial annexé est grevée en faveur du bâtiment teinté en rouge.

interdiction de bâtir, ID.010-2003/008749

Servitude, Canalisation(s)

d'eaux claires et d'eaux

usées, ID.010-

2004/001345

Cette servitude s'exerce selon les tracés figurés en rouge et bleu sur le plan annexé à la P.J.

Cette servitude autorise la pose et le maintien, sans limite de durée, de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées selon les tracés précités, ainsi que les installations annexes.

Elle comprend également les droits accessoires de passage et de fouille pour la surveillance, l'entretien et la réparation de ces collecteurs. Ces différents droits pourront s'exercer en tout temps, mais de la façon la moins dommageable pour les fonds servants et moyennant complète remise en état des lieux.

Les frais ultérieurs d'entretien et de réparation seront à la charge de la commune d'Echandens.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

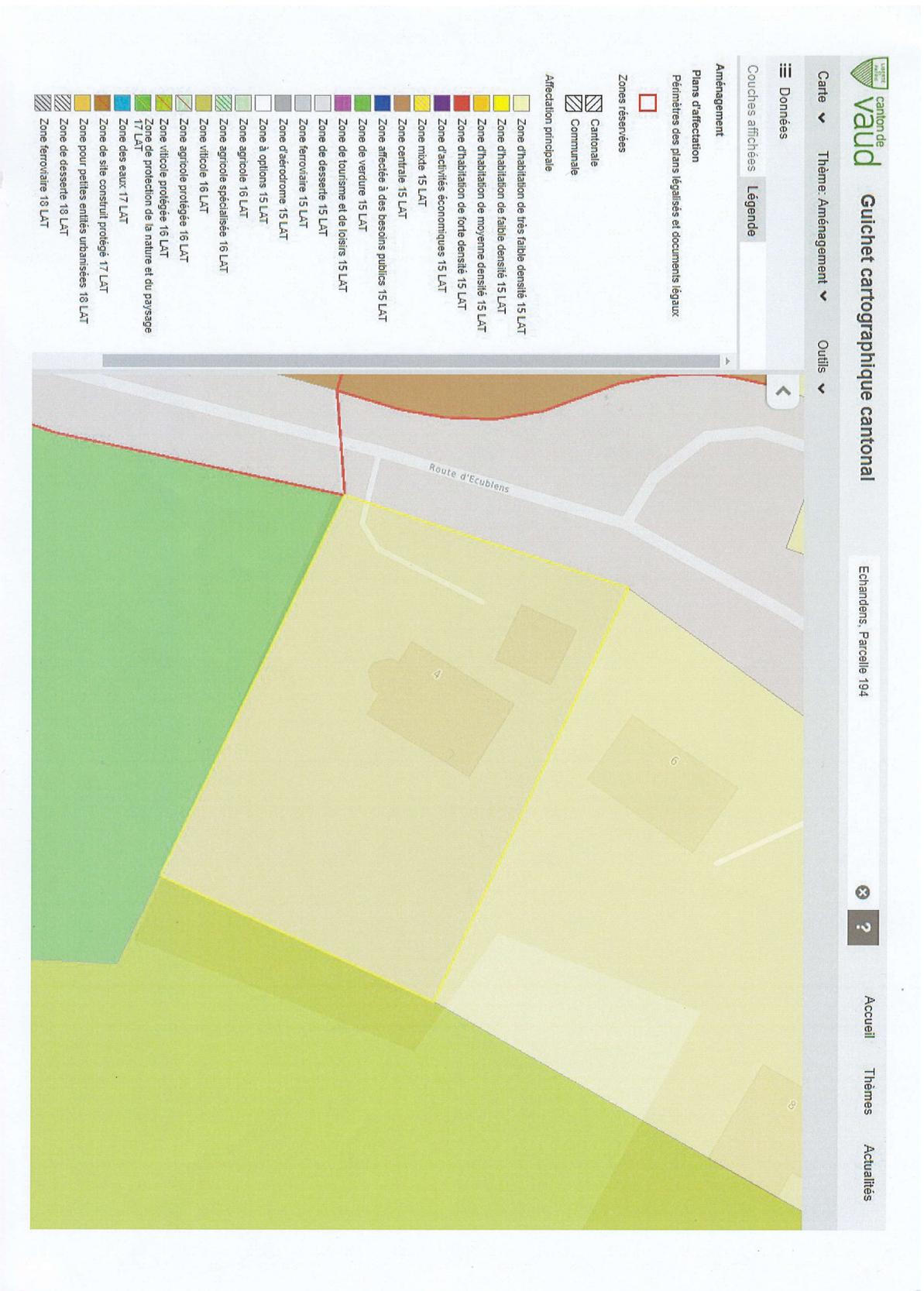
Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:

Non affiché





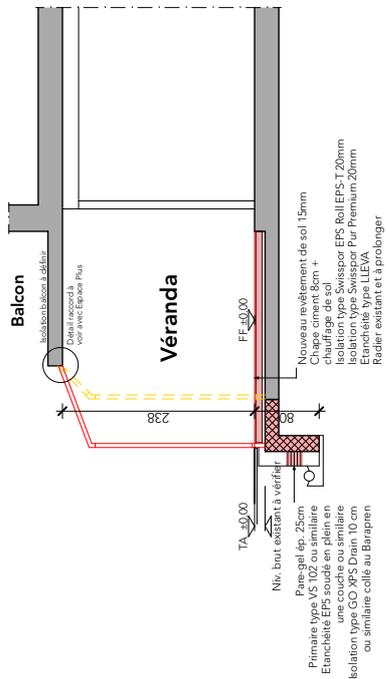
COUPE A - Schématique

Modifications:

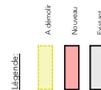
11.12.17 Maj h. faux-plafond - AB
14.03.18 Ajouter véranda - AB

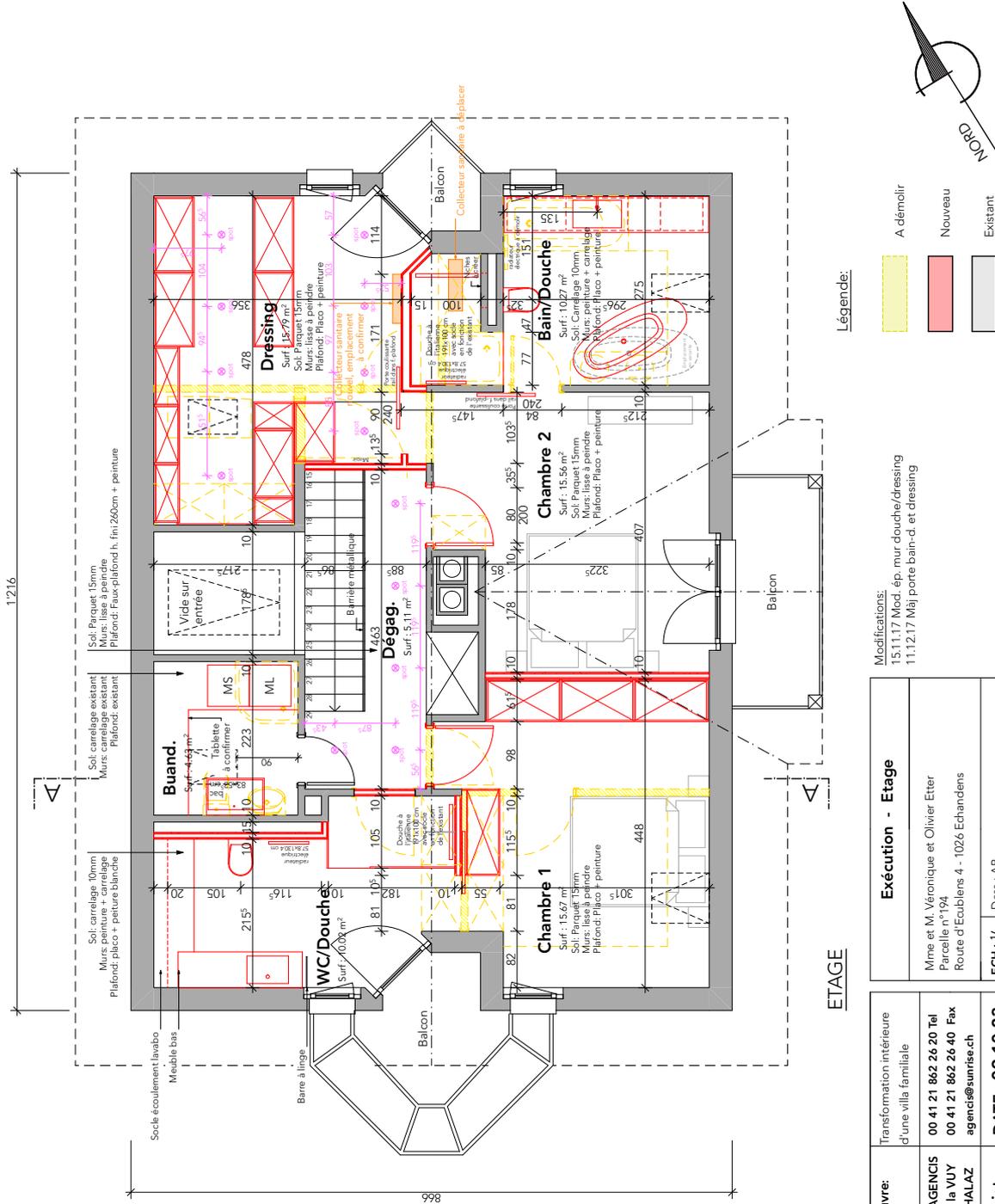
Maître d'oeuvre:	Transformation intérieure d'une villa familiale
MENUISERIE AGENCIS	00 41 21 862 26 20 Tél 00 41 21 862 26 40 Fax 15 Route de la VUY 1305 PENTHALAZ agensis@sunrise.ch
Avant-projet	DATE : 09.10.23

Exécution - Coupe A-A	
	Mme et M. Veronique et Olivier Etter Parcelle n°194 Route d'Ecublens 4 - 1026 Echandens
ECH : 1/50	Dess. : AB



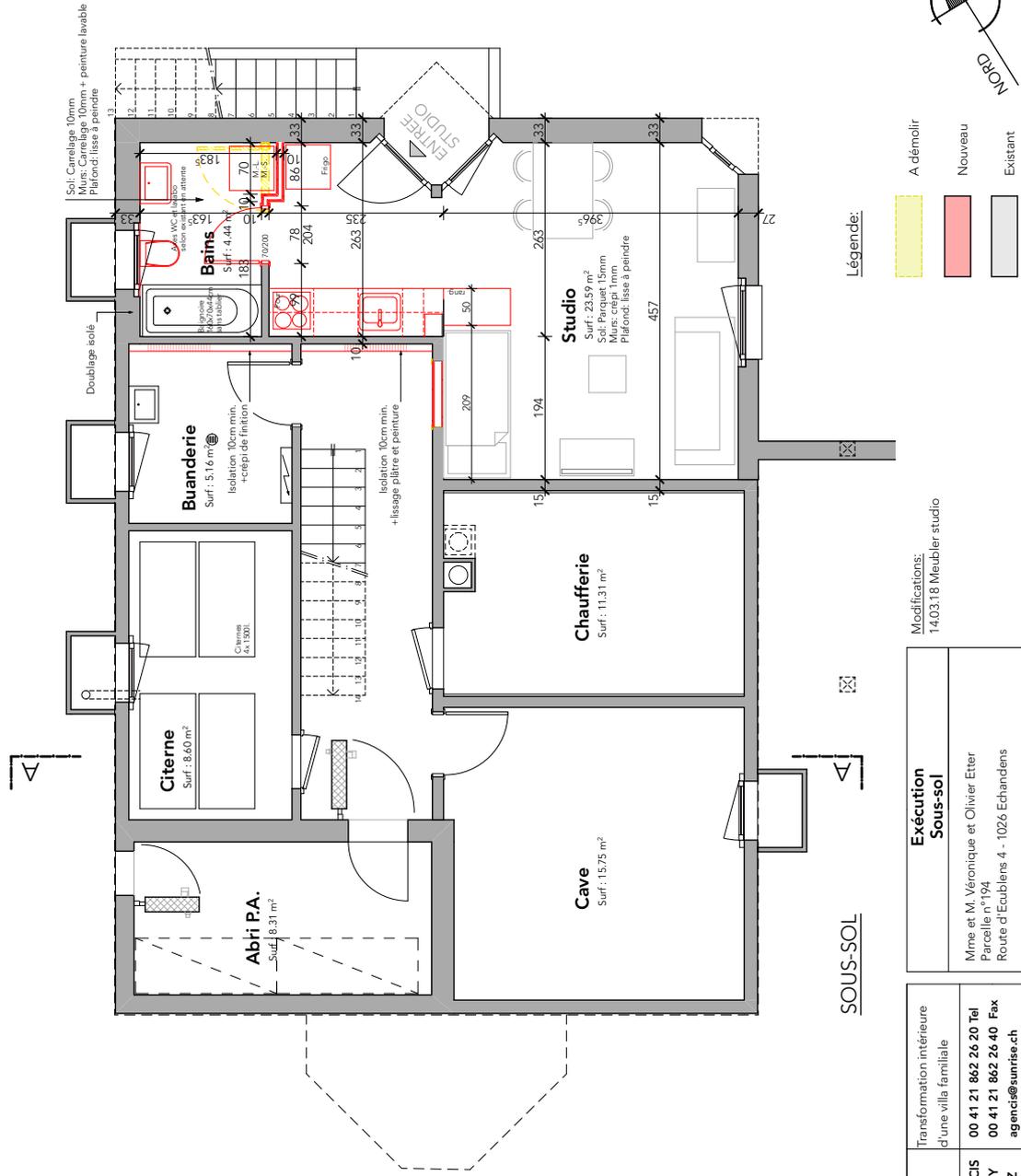
COUPE Véranda - Schématique





Exécution - Etage	
Mme et M. Veronique et Olivier Etter Parcelle n°194 Route d'Ecublens 4 - 1026 Echandens	

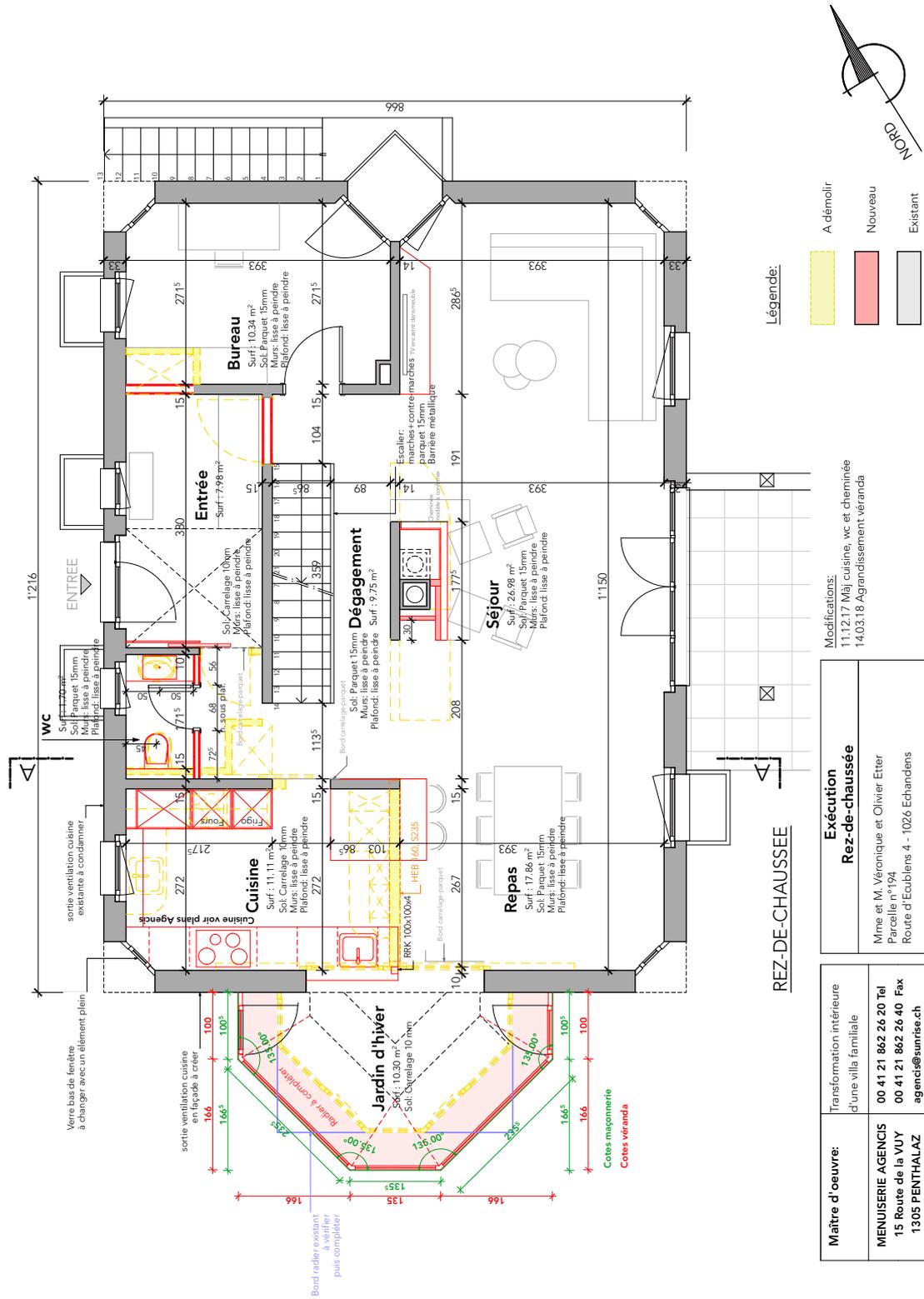
Maitre d'oeuvre: MENUISERIE AGENCIS 15 Route de la VUY 1305 PENTHALAZ	Transformation intérieure d'une villa familiale 00 41 21 862 26 20 Tél 00 41 21 862 26 40 Fax agensis@sunrise.ch
Avant-projet	DATE : 09.10.23



SOUS-SOL

Maître d'oeuvre:	Transformation intérieure d'une villa familiale
MENUISERIE AGENCIS	00 41 21 862 26 20 Tél 15 Route de la VUY 1305 PENTHALAZ agensis@sunrise.ch
Avant-projet	DATE : 09.10.23

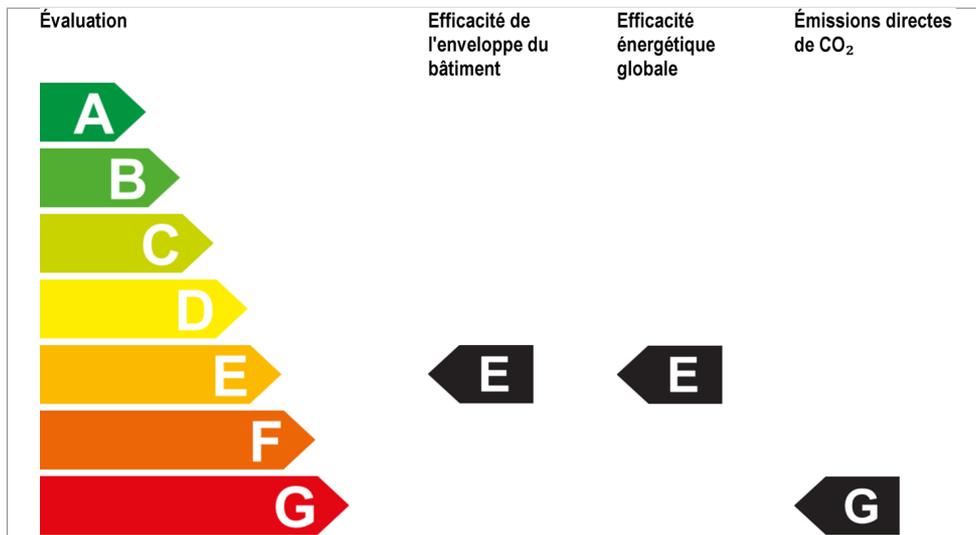
Exécution	Sous-sol
Modifications: 14.03.18 Meubler studio	
Mme et M. Véronique et Olivier Etter Parcelle n°194 Route d'Ecublens 4 - 1026 Echandens	
ECH :	1/50 Dess.: AB





Certificat énergétique cantonal des bâtiments
VD-00000562.04

Adresse/Nom de projet	Route d'Ecublens 4 1026 Echandens	
Année de construction	1990	
Catégorie de bâtiment	Habitat individuel	
N° EGID_EDID	795845_0	



Données (valeurs calculées, Qh,eff)		Authentification	
Efficacité de l'enveloppe	110 kWh/(m ² a)	Date d'établissement	23.11.2023
Efficacité énergétique globale	232 kWh/(m ² a)	Émetteur (expert.e) Nicolas Winkelmann Octawatt Sàrl Av. du Général-Guisan 61b 1800 Vevey	
Émissions directes de CO ₂	51 kg/(m ² a)		
Émissions de gaz à effet de serre	68 kg/(m ² a)		
Consommation mesurée (basée sur des valeurs moyennes)		Signature 	
Chauffage	36'600 kWh/a		
Eau chaude	7'500 kWh/a		
Énergie auxiliaire et ménagère	4'500 kWh/a		

Description du bâtiment

Généralités		Valeurs U [W/(m²K)]			Producteur de chaleur			
				Degré de couverture / rendement				
				Chauffage	Eau chaude sanitaire	Année de construction		
Total de la surface de référence énergétique [m²]	256	Contre extérieur ou enterré ≤ 2 m	Contre espace non chauffé ou enterré > 2 m	Chaudière à mazout	100 % / 0.78	100 % / 0.64	1990	
Nombre d'appartements	2							
Nombre moyen de pièces	≤ 3.5							
Étages entiers	3	Toits/plafonds	0.33					
Facteur d'enveloppe	2.13	Murs	0.37					
Station météo		Sols	0.60					
Payenne		Fenêtres et portes	1.7					
Affectation du bâtiment (Surface de référence énergétique [m²])				Puissance thermique spécifique [W/m²]				
Habitat individuel (256)				Puissance thermique spéc. *		42		
Installations de ventilation	V/AE [m³/(h·m²)] Débit d'air neuf thermiquement actif	Production d'électricité	Puissance [kWc]	Gain [kWh/a]	Indicateurs énergétiques standard [kWh/(m²·a)]		Valeur-cible	
Ventilation par fenêtres, enveloppe étanche	0.70	Inst. PV effect Inst. PV prise en c.	-	-	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment (SIA 380/1.2016)		48	
Hotte aspirante	Très bon	Installation CCF		-	Efficacité énergétique globale (SIA CT 2031/CECB)		107	
Extraction air vicié Salle de bains/WC	Très bon							

PC = producteur de chaleur, ECS = eau chaude sanitaire, PV = photovoltaïque, kWc = puissance crête, CCF = couplage chaleur-force, prise en c. = prise en compte
* La puissance thermique spécifique P_{th} représente une valeur d'optimisation uniquement, et ne sert pas au dimensionnement, même approximatif.

Évaluation

Efficacité de l'enveloppe du bâtiment	E	L'enveloppe du bâtiment présente une faible isolation thermique. Les déperditions dépassent de plus de 2 fois les exigences actuelles des nouvelles constructions.
Efficacité énergétique globale	E	L'efficacité énergétique globale est faible. Le besoin pondéré (chauffage, ECS, électricité) dépasse de plus de 2 fois celui des nouvelles constructions.
Émissions directes de CO ₂	G	Le bâtiment est chauffé par des énergies fossiles et émet beaucoup de CO ₂ . L'utilisation d'énergies renouvelables et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment sont fortement recommandées.

Enveloppe du bâtiment				Technique du bâtiment			
	Intact	Légèrement usé	Usé		Chauffage	Eau chaude	Électricité
Très bon				Très bon			
Bon	Pl c. n-c.			Bon			
Moyen	Mu, To, Fe			Moyen			
Insuffisant	Sol, Mu c. n-c., Sol c. n-c.			Insuffisant			

Les éléments de construction et les composants des installations techniques sont répartis en quatre groupes en fonction de leur qualité du point de vue de l'énergie. En outre, l'état général des éléments (intact, légèrement usé, usé) aide à décider si une amélioration est réalisable et en vaut la peine. Légende: To, Mu, Sol = toiture/plafond, murs, Sol ext. / ≤ 2 m contre terrain, Fe = fenêtres ext., Pl c. n-c., Mu c. n-c., Sol c. n-c. = Plafond, Mur, Sol contre non-chauffé ou > 2 m contre terrain

Indications en vue d'une éventuelle rénovation

Enveloppe du bâtiment

Murs	Une intervention au niveau de l'isolation pour des murs s-s est conseillée et peut être rentable.
Toits	La qualité isolante est moyenne.
Sols	Une intervention au niveau de l'isolation est conseillée et peut être rentable.
Fenêtres	La qualité isolante des fenêtres est moyenne.

Installations techniques

Chauffage	L'efficacité énergétique du producteur de chaleur est insuffisante. Un remplacement est conseillé, par exemple, par une PAC.
Eau chaude sanitaire	L'efficacité énergétique du chauffe-eau est insuffisante. Un remplacement est conseillé, par exemple, par une PAC.
Autres appareils électriques	La plupart des appareils électriques correspondent à l'état actuel de la technique.

Dispositions à prendre et recommandations

Enveloppe du bâtiment	L'enveloppe thermique est globalement faible. La toiture inclinée peut être améliorée avec une nouvelle isolation. Les murs s-s peuvent être améliorés avec une nouvelle isolation. Les plafonds des caves peuvent être améliorés avec une nouvelle isolation. Les anciennes fenêtres peuvent être remplacées par de nouvelles fenêtres triple vitrage
Étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment	Étanchéité à l'air L'enveloppe du bâtiment est étanche et la ventilation est assurée manuellement par les fenêtres.
Chauffage	Le producteur de chaleur est ancien et un remplacement est conseillé. Son remplacement doit privilégier les énergies renouvelables. Etudier la pose d'une PAC
Eau chaude sanitaire	ECS L'efficacité de production de l'eau chaude sanitaire est insuffisante. Etudier la pose d'un boiler PAC air-eau et installation solaire.
Autres appareils électriques	La plupart des appareils électriques correspondent à l'état actuel de la technique.
Comportement de l'occupant	Le CECB donne une évaluation de l'état du bâtiment dans des conditions d'utilisation et d'occupation standard. C'est pourquoi la consommation effective d'énergie, qui dépend beaucoup du comportement de l'occupant, peut être très différente des données chiffrées du CECB. Les recommandations du document CECB ne concernent donc que le corps du bâtiment et ses installations techniques. Pourtant, un comportement en accord avec la problématique énergétique est l'une des mesures les plus efficaces et les plus rentables que l'on puisse prendre. En particulier, en apportant tout le soin nécessaire à l'aération et en abaissant la température des locaux en hiver, on économise énormément.
Revalorisation	Si cecb+ Une réhabilitation énergétique est une occasion unique d'améliorer à long terme le confort et la valeur du bâtiment. Le CECB+ permettra une étude approfondie des gains énergétiques et des subventions potentielles en fonction de différentes variantes de rénovation. Il est possible d'obtenir des subventions intéressantes de la part du Programme Bâtiment et de la part de certaines communes.

Renseignements généraux

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) permet de déterminer la qualité énergétique des bâtiments d'habitation, administratifs, scolaires ou complexes, de restauration ou de commerce. Il contient également des indications sur les améliorations techniques possibles en matière d'énergie. Les résultats sont obtenus par un procédé simplifié utilisant des estimations. Les indications du CECB ne peuvent en aucun cas donner lieu à des prétentions en matière de responsabilité civile. Le CECB est établi par la méthode de l'évaluation hybride décrite dans le Cahier technique 2031 de la SIA. L'énergie est pondérée par les facteurs de pondération nationaux.

Que dit le CECB et à quoi sert-il?

Le CECB indique de combien d'énergie un bâtiment a besoin en conditions normales d'exploitation. Ce besoin est illustré par une étiquette énergétique et ses classes A à G. Le CECB caractérise un bâtiment, et non son utilisation; il peut donc y avoir des écarts entre les besoins mentionnés et les consommations effectives, en fonction du comportement des habitants. Le CECB apporte une information transparente dans les transactions immobilières et les relations avec les locataires; tout le monde est au clair sur le confort et la facture énergétique à venir. En outre, le CECB sert de base à l'étude des améliorations énergétiques possibles du bâtiment.

Que signifient les classes de l'étiquette énergétique?

L'étiquette énergétique figure, avec ses classes A à G, sur la couverture du document CECB. L'évaluation de l'efficacité énergétique du bâtiment qu'elle permet est double:

- L'efficacité de l'enveloppe du bâtiment indique la qualité de la protection thermique, autrement dit les performances isolantes des fenêtres et de l'isolation des murs, de la toiture et du plancher. L'efficacité de l'enveloppe détermine les besoins en chauffage du bâtiment.
- L'efficacité énergétique globale comprend, outre les besoins pour le chauffage, la production d'eau chaude, l'électricité pour les appareils fixes et les luminaires, également la production d'électricité propre. Les sources d'énergie utilisées sont pondérées avec les facteurs de pondération nationaux : 2 pour l'électricité, 1 pour le pétrole et le gaz, 0,5 pour le bois et 0 pour la chaleur solaire, qui n'est donc pas prise en compte.
- La classification des émissions directes de CO₂ indique la quantité de CO₂ émise par le bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Cela dépend de la quantité d'énergie renouvelable utilisée et de l'efficacité énergétique. Des émissions de CO₂ nulles correspondent à la classe A, le changement de classe se fait par paliers de 5 kg/(m²a). Les émissions en amont, par exemple pour la production d'électricité ou de chauffage à distance, ne sont pas prises en compte. Ces émissions en amont sont déclarées, y compris les émissions directes de CO₂, comme émissions de gaz à effet de serre, mais n'ont pas d'influence sur l'évaluation.

	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment	Efficacité énergétique globale	Émissions directes de CO ₂
A	Excellente isolation thermique (toit, façade, cave), fenêtres avec triple vitrage (par ex. Minergie-P).	Installations techniques du bâtiment à haut rendement pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, éclairage et équipements efficaces ; utilisation d'énergies renouvelables et production propre d'électricité (par ex. Minergie-A).	Le bâtiment ne génère pas d'émissions directes de CO ₂ .
B	Nouvelles constructions satisfaisant aux critères de la catégorie B selon la législation en vigueur.	Enveloppe et installations techniques conformes aux standards des nouvelles constructions, utilisation d'énergies renouvelables (par ex. modèles de rénovation Minergie).	Le bâtiment ne génère que de très faibles émissions de CO ₂ , par exemple pour couvrir les pointes de charge.
C	Bâtiment ancien dont l'enveloppe a subi une réhabilitation complète (par ex. avec modèles de rénovation Minergie).	Bâtiment entièrement réhabilité (enveloppe et installations techniques), le plus souvent combiné avec l'utilisation d'énergies renouvelables.	Le bâtiment émet peu de CO ₂ , peut-être en raison de la combinaison d'une très bonne enveloppe du bâtiment avec un chauffage fossile ou une couverture des pointes de consommation par énergie fossile.
D	Bâtiment ancien ayant bénéficié ultérieurement d'une bonne isolation, mais avec des ponts thermiques subsistants.	Bâtiment largement réhabilité, avec toutefois des lacunes manifestes, ou sans recours à des énergies renouvelables.	Le bâtiment émet d'importantes émissions de CO ₂ . Une réduction peut être envisagée grâce à l'utilisation d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment.
E	Bâtiment ancien dont l'isolation thermique a été améliorée, y.c. avec nouveaux vitrages isolants.	Bâtiment ancien partiellement rénové, avec par ex. nouveau générateur de chaleur et éventuellement de nouveaux appareils et éclairage.	Le bâtiment émet beaucoup de CO ₂ , par exemple en raison d'un chauffage purement fossile (mazout ou gaz) ou d'une enveloppe de bâtiment jugée insuffisante.
F	Bâtiment partiellement isolé thermiquement.	Bâtiment avec divers nouveaux éléments (enveloppe du bâtiment, installations techniques, éclairage, etc.)	Le bâtiment émet trop de CO ₂ et présente un potentiel considérable pour le passage aux énergies renouvelables et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment.
G	Bâtiment ancien sans isolation ou avec une isolation ultérieure insuffisante, avec fort potentiel de rénovation.	Bâtiment ancien avec installations techniques dépassées, sans énergies renouvelables, et avec fort potentiel d'amélioration.	Le bâtiment est chauffé par des énergies fossiles et émet beaucoup de CO ₂ . L'utilisation d'énergies renouvelables et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment sont fortement recommandées.

Minergie

Minergie et CECB utilisent les mêmes méthodes pour calculer les indices énergétiques. Un CECB permet de classer les bâtiments existants et neufs sur une échelle de A à G. Les trois labels Minergie définissent des valeurs limites exactes et comportent des exigences supplémentaires, par exemple sur le renouvellement d'air, l'autoproduction d'électricité, le monitoring, la protection thermique estivale ou l'émission de gaz à effet de serre pendant la construction. Les nouveaux bâtiments certifiés Minergie sont systématiquement classés au moins en catégorie B / B, Minergie-P au moins en catégorie A / B et Minergie-A en catégorie B / A. Cependant, l'inverse n'est pas vrai : un bâtiment ayant une bonne classification CECB n'est pas équivalent à un bâtiment certifié Minergie. www.minergie.ch/fr

Autres informations

Utilisez le site des Directeurs Cantonaux de l'Énergie EnDK. C'est la plate-forme pour des informations complètes: conseils, brochures, adresses des Services Cantonaux de l'Énergie et des conseillers en Énergie, bases légales, programmes de subvention, etc. www.endk.ch/fr

Hat Ihnen diese Verkaufsbroschüre gefallen ?

Wenn Sie **Eigentümer einer Immobilie** sind, die Sie verkaufen möchten, zögern Sie nicht, uns zu kontaktieren. Mit der Leidenschaft für den Erfolg, die uns auszeichnet, werden wir Sie bei all Ihren Schritten begleiten!

KOSTENLOSE SCHÄTZUNG

Kontaktieren Sie unverzüglich einen unserer 50 Experten, um eine kostenlose Schätzung Ihrer Immobilie zu erhalten.



MIT EINEM EXPERTEN VERKAUFEN

- ✓ Wir legen den «richtigen» Preis für den Verkauf fest, der den aktuellen Markt berücksichtigt, um den Verkauf abzuschließen.
- ✓ Sie profitieren von unseren Dienstleistungen zur Aufwertung Ihrer Immobilie, um deren Attraktivität zu optimieren.
- ✓ Sie erhalten Zugang zu der renommierten Marke Sotheby's International Realty und ihrer internationalen Kundenschaft.
- ✓ Wir kümmern uns um die Besichtigungen, die Verhandlungen mit Ihren zukünftigen Käufern sowie um finanzielle oder notarielle Angelegenheiten.

Jonathan Simon

Leiter Entwicklung Wiederverkauf
+41 79 708 98 59
jonathan.simon@cardis.ch

EIN SPEZIALISIERTER SERVICE FÜR AUSSERGEWÖHNLICHE IMMOBILIEN

- ✓ Ein exklusives Adressbuch.
- ✓ Zugang zum Netzwerk von Sotheby's International Realty.
- ✓ Eine solide Erfahrung im Verkauf von Prestigeobjekten.
- ✓ Eine maßgeschneiderte Marketing- und Kommunikationsstrategie.
- ✓ Spezialist für die Off-Market-Vermarktung.
- ✓ Eine kontinuierliche Betreuung.

Edouard Fragnière

Exceptionnal Properties Officer
+41 76 252 22 96
edouard.fragniere@cardis.ch

UNSER TEAM UNTERSUCHT UND BEWERTET IMMOBILIEN, GRUNDSTÜCKE UND DEREN AUSBAUPOTENZIAL

- ✓ Detaillierte Studie des potenziellen Projekts Ihres Grundstücks.
- ✓ Aufwertung des Grundstücks mit einem Bauprojekt.
- ✓ Parzellierung von Grundstücken.
- ✓ Verkauf von Grundstücken.
- ✓ Vorschlag für den Kauf eines Grundstücks.
- ✓ Betreuung und Begleitung während des gesamten Projekts.

Martin Thibaud

Leiter Promotion und Entwicklung
+41 21 781 01 25
martin.thibaud@cardis.ch

«Wir hatten gezögert, für den Verkauf unserer Immobilie auf eine Agentur zurückzugreifen. Wir sind schliesslich sehr glücklich und erleichtert, dass wir es getan haben. Der Verkauf verlief schnell und unkompliziert. Dies dank einer Schätzung, die völlig im Einklang mit der Realität des Immobilienmarktes stand, einer wunderschönen Broschüre und der großen Kompetenz der Person, die mit unserem Dossier betraut war. Wir schätzten ihre Professionalität, ihre Klarheit in der Kommunikation, ihre Verfügbarkeit und ihre dynamische Einstellung und sympathische Art».



Alain C.